

Protocole sanitaire pour l'accueil des groupes dans le cadre des animations sur les sites E.N.S. du département de la Vienne

Dans le contexte de pandémie du COVID-19, la reprise des animations sur les sites E.N.S. du département est conditionnée par l'application d'un protocole sanitaire.

La structure en charge de l'animation doit prendre toutes les dispositions pour s'assurer que les participants aient connaissance des mesures sanitaires à respecter durant la visite (protocole disponible sur le site internet, présentation des mesures en début de visite, etc.). En cas de non-respect avéré des mesures préconisées, l'animateur doit prendre la décision adaptée, pouvant aller jusqu'à l'annulation de la visite.

Protocole sanitaire :

- Groupes constitués de 10 personnes maximum, animateur compris
- L'animateur est équipé d'un masque « grand public ».
- Le port du masque est obligatoire pour les participants de plus de 10 ans. Le port du masque pour les enfants de moins de 10 ans est laissé à l'appréciation des parents (cependant règle de distanciation à respecter).
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique dans un contenant équipé d'un bouton poussoir (il est conseillé aux participants d'apporter leur propre GHA).
- Respect des règles de distanciation physique (minimum 1 mètre) – exception pour les membres d'une même famille.
- Les participants à l'animation apportent leur propre matériel nécessaire dans le cadre de l'animation.
- Pas de mise à disposition de matériel pédagogique, pas d'échange de matériel entre les membres du groupe, animateur compris.
- Les participants à l'animation s'engagent à ne pas participer s'ils présentent des symptômes supposant une contamination par le Covid19, ou s'ils ont de la fièvre.
- En s'inscrivant à l'animation ou à la sortie, les participants s'engagent à respecter ce protocole et les consignes données par l'animateur.

Département de la Vienne

Direction de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement

Place Aristide Briand
CS 80319 - 86008 Poitiers
Tél. 05 49 55 66 00

■ lavienne86.fr



**Espaces
Naturels
Sensibles**